



LE BULLETIN DE PONSAS

Juillet 2018 - N°8

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Nom : Nouvelle Mairie de Ponsas
Adresse : 35, montée du Capitan
26240 Ponsas
Tél. : 04 75 23 00 39
Taille : 90 m²
Signe particulier : Accessible à tous
Première mise en circulation : lundi 28 mai 2018

INAUGURATION PRÉVUE APRÈS
LA FINITION DES ABORDS



Paroles de Ponsardiens



Je m'appelle Suzanne FAURITE, j'ai 94 ans. Je suis née à Erôme. Je suis arrivée dans ce village à 21 ans avec mon mari, j'ai travaillé jusqu'à ma retraite dans les usines de cartonnages de Ponsas. J'aime m'installer sur le banc de la place pour y retrouver mes amis « les anciens ». Avant nous étions nombreux, malheureusement beaucoup sont partis. Ponsas est un charmant petit village, propre, mais malheureusement il est devenu un village dortoir. Il a beaucoup changé on se connaît moins les uns les autres. L'ouverture d'un commerce pourrait mettre un peu de gaieté. Mon meilleur souvenir sur la commune, c'est lorsqu'on a monté la Madone sur les hauteurs. Il y avait beaucoup de monde. C'était un grand chantier. M. Paul GENEVIER avait donné le terrain. Il a fallu créer une route. Tout le monde a aidé à ce projet. Un bel événement !



Je m'appelle Thierry TESTUD, j'ai 52 ans, je suis technicien gaz GRDF, je loue un appartement sur Ponsas depuis août 2017. A chaque fois que j'ai été muté sur Saint-Vallier (1994-2000) j'ai fait le choix de venir m'installer ici. J'aime la tranquillité et la beauté du village. Le climat y est bon, pas trop de vent grâce à la protection des 7 collines (le petit Nice). La vue du Rhône sur Pallègre est magnifique. A la construction de la nouvelle mairie je me suis demandé comment cela allait faire mais elle s'intègre bien dans le paysage. Je trouve que l'arrêt de l'éclairage public la nuit est une bonne idée. Le retour d'un petit commerce boulangerie/épicerie serait une bonne nouvelle.



Je m'appelle Loane TAINE, j'ai 10 ans et je vis depuis toujours à Ponsas. Je suis à l'école primaire du village, j'aime mon école, on a des supers maîtresses, c'est une petite école où on s'aime tous. J'ai été contente de faire la fresque de la cour. Cette année on est allé au ski avec l'école, c'était génial ! J'aime beaucoup l'église elle est belle et les cerisiers derrière. J'aime bien aussi le chemin qui va chez Capucine, c'est beau et calme. Cela serait bien qu'il y ait une boulangerie comme ça je pourrais aller acheter toute seule mon pain. Il faudrait un parc pour que les enfants jouent et des bancs pour que les mamans discutent. J'aimerais bien qu'il y ait une route cyclable pour aller à Saint-Vallier, j'aime faire du vélo. Ponsas est un grand village, calme et il y a plein de gens super gentils !

Nos associations



Cette année encore les enfants de l'école de Ponsas ont pu réaliser une foule d'activités : sortie concert à Grenoble, classe de neige, rencontres lecture avec des 6^{èmes} et un comédien sur le projet Théa'lire, permis internet, sortie vélo pour ne citer qu'elles ! Tout cela a été orchestré grâce à une équipe enseignante et un sou des écoles hyperactifs, la première pour les idées et le deuxième pour le financement.





Le samedi 7 juillet des membres de nos associations : Ponsas Tonic, les Amis du Riverolles, le Sou des Écoles et le Comité d'Animations sont venus aider les membres du Conseil Municipal pour un grand nettoyage de la salle communale. Tables, chaises, tapis, cuisine, congélateur...rien ne leur a résisté ! Nous les remercions chaleureusement de leur aide !

Pour rejoindre ces associations

- **Les Amis du Riverolles** : amis retraités, venez passer de bons moments de convivialité et de partage. *Présidente* : Eliane Junique
- **Ponsas Tonic** : sportifs, sportives de tous niveaux et de tous âges, venez brûler des calories dans la joie et la bonne humeur. *Présidente* : Marielle Angé
- **Comité d'Animation** : faites vivre le village aux grés des manifestations populaires. *Présidente* : Catherine Challier
- **Sou des Écoles** : pour aider à la réalisation des projets de l'école. *Présidente* : Isabelle Pereira

Rendez-vous en septembre...

Règles de vie et de civisme

1. Je respecte les limitations de vitesses dans le village.
2. Je trie correctement mes déchets, je porte mes encombrants à la déchetterie.
3. Je me renseigne en mairie pour les demandes d'autorisation avant d'entreprendre des travaux.
4. J'entretiens ma propriété et ses abords.
5. Je suis responsable de mes animaux.
6. Je n'utilise pas ma tondeuse ou ma perceuse le dimanche, les jours fériés et pendant les heures de repas. (interdit par arrêté préfectoral)
7. Je respecte le domaine public et le travail de la collectivité.

Projet de raccordement des eaux usées de la commune à la station de traitement de Saint-Vallier

Notre station d'épuration date de 1980. Elle ne répond plus aux normes actuelles. La commune a fait réaliser en 2017 une étude en vue du raccordement des réseaux d'eaux usées à la STEP de Saint-Vallier. Le coût prévisionnel de cette opération s'élève à 346 000 € HTA la suite de cette étude des dossiers de demande de financement ont été déposés auprès de l'état DETR, de l'agence de l'eau, du conseil départemental de la Drôme et de la communauté de communes Porte de Drôm'Ardèche (fonds de concours).

A ce jour, nous avons reçu des réponses favorables de l'état DETR pour 25%, du département de la Drôme pour 35%, de la communauté de communes pour le complément jusqu'à 80%.

Il est prévu de financer les 20% restant par les réserves disponibles pour 15% et par l'emprunt pour les 5% restant.



la vie municipale

Rappel sur les constructions

Sur le territoire de notre commune, c'est le règlement national d'urbanisme qui s'applique.

Toutes les constructions, même non closes sont soumises à la déclaration à partir de 5 m² surface de plancher ou 5 m² d'emprise au sol à condition d'avoir une hauteur inférieure à 12 m.

Les constructions de moins de 5 m² et de plus de 12 m de hauteur sont également soumises à autorisation.

Toutes les constructions sont soumises à permis de construire à partir de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.

Les bassins ou piscine de plus de 10 m² sont soumis à la déclaration préalable.

Les murs de clôture sont soumis à autorisation. Pour les autres murs, suivant le cas, se renseigner en Mairie.

Depuis son déménagement, les anciens locaux de la mairie sont entièrement dédiés à l'école.

Le secrétariat de mairie sera fermé : mardi 31 juillet, mardis 7 et 14 août, vendredis 17, 24 et 31 août. Les permanences des élus ne seront pas assurées.

L'enquête publique pour la carte communale s'est terminée le 6 juillet. Les conclusions du commissaire enquêteur seront rendues prochainement.

Un nouveau gîte va ouvrir dans notre petite commune. Après le gîte des 7 collines de M^{me} Carine Renambatz situé impasse du Puit, c'est route des Potiers que Lucille Merchadou a ouvert la Villa Leontine. Les deux gîtes sont labellisés gîte de France.





à vie pratique

✓ Le 11 septembre 2018 une opération technique importante va se dérouler pour les téléspectateurs recevant la TNT par antenne râteau. Un risque de perte de chaînes est à prévoir, il faudra donc ce même jour procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT. Pour plus de renseignements www.recevoirletnt.fr ou 0970 818 818 (appel non surtaxé)

✓ Les sapeurs-pompiers recrutent !
 - Vous avez entre 16 et 55 ans
 - Vous êtes étudiant, salarié, chef d'entreprise, femme au foyer..
 - Vous disposez de bonnes capacités physiques
 - Vous vivez en milieu urbain ou rural
 - Vous disposez d'un moyen de locomotion, vélo compris
 - Vous êtes motivés par l'aide à autrui et l'investissement d'un projet fort.
 L'engagement volontaire est fait pour vous !
 Renseignements disponibles en mairie ou sur chef.cissaintvallier@sdis26.fr.
 Une initiation aux gestes qui sauvent : prévention et secours civiques de niveau 1 PSC1 est également possible inscrivez-vous en mairie.

✓ Vous rencontrez des difficultés à remplir des papiers administratifs, écrire des courriers ? M^{me} Charamel vous propose son aide bénévole. N'hésitez pas à la contacter au 04 75 03 30 56

✓ A partir du 1^{er} août 2018, les demandes faites à la mairie de Saint-Rambert pour l'obtention de la carte nationale d'identité et/ou d'un passeport se feront sur rendez-vous : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h15
 Les remises auront lieu les mêmes jours aux mêmes heures avec en plus : lundi 13h30 à 17h et samedi de 9h à 11h
 Vous pouvez prendre rendez-vous au 04 75 31 01 92 ou obtenir plus de renseignements sur www.ville-st-rambert.fr rubrique mes demandes.

✓ Comment reconnaître le frelon asiatique ? Le frelon asiatique est à dominante noire avec une large bande orangée sur l'arrière de l'abdomen. Son thorax est noir, ses ailes foncées. Sa tête vue de face est orange et noir sur le dessus. Son nid est construit en hauteur, il a une forme ronde en début de saison puis prend une forme de poire. L'ouverture de petite taille est située sur le côté du nid qui peut atteindre un diamètre de 80 cm !



✓ Le moustique tigre est de retour !
 Ne laissez pas stagner de l'eau dans des réservoirs divers pour éviter sa prolifération.

✓ Propriétaires : des subventions importantes pour la rénovation énergétique de votre logement. Les taux de subvention de l'ANAH (agence nationale de l'habitat) pour les travaux d'économie d'énergie chez les propriétaires occupants sont 45% du HT pour propriétaires modestes et 60% pour les propriétaires plus modestes. L'ANAH subventionne jusqu'à 20 000 € HT de travaux. Les travaux d'adaptation du logement des personnes âgées ou handicapées peuvent également bénéficier de subventions importantes. La réhabilitation de logements locatifs conventionnés est elle aussi subventionnée par l'ANAH. Vous pouvez joindre Objectif Habitat au 04 75 23 54 46 ou par mail habitat@portededromardeche.fr pour obtenir plus de renseignements.



Infos pratiques

Numéros d'urgence

Pompiers 18
 ou 112 (à partir d'un portable)

SAMU : 15

Hôpital de Saint-Vallier : 04 75 23 80 00

Urgences dentaires
 dimanche et jours fériés :
 04 75 40 82 82

Centres anti-poison :
 Grenoble : 04 76 76 59 46
 Lyon : 04 72 11 69 11

Numéros utiles

Mairie : 04 75 23 00 39
 Ouverture au public :
 Mardi et vendredi de 14h à 18h

Ecole : 04 75 23 10 82

Assistants maternelles :
 04 75 23 28 61 - 06 73 64 73 03

Déchetterie de Sarras du lundi au samedi :
 hiver : de 9h à 12h et de 13h à 17h
 été : de 8h30 à 12h et de 13h à 18h

Loisirs

Office du tourisme :
 04 75 23 45 33

Centre aquatique Bleu Rive :
 04 75 23 18 99

Ciné Galaure :
 08 92 68 05 93

Médiathèque :
 04 75 23 32 02